



Héritier du trône quand il lance son initiative, Abdallah ben Abdelaziz Al Saoud est devenu roi en 2005.

"Terres contre paix"

L'initiative de paix arabe (2002)

Proposée par le Prince saoudien Abdallah, l'Initiative de paix arabe est adoptée par la Ligue Arabe au sommet de Beyrouth le 28 mars 2002.

Elle laisse entrevoir la fin des hostilités entre Israël et l'ensemble des pays arabes. Mais ces derniers n'ont rien proposé de concret en ce sens. Les gouvernements israéliens refusent de l'adopter en l'état.

La paix... et ses contreparties

L'initiative a été annoncée par le prince héritier d'Arabie saoudite le **17 février 2002**, dans un entretien au *New York Times*, puis adoptée par les pays arabes. Elle se fonde sur deux principes : celui de "Terre contre Paix", et celui selon lequel la paix et la sécurité ne pourront être atteintes par les armes. Concrètement, les pays arabes proposent et demandent :

- **la paix et la normalisation des relations** entre l'Etat hébreu et les pays arabes ;
- un **retour aux frontières du 4 juin 1967**, soit l'application par Israël des Résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU 242 (de novembre 1967 sur les territoires occupés), et 338 (d'octobre 1973 sur l'application de la résolution 242 et l'engagement de négociations) ;
- la **création d'un Etat palestinien ayant Jérusalem-Est comme capitale** ;
- **une solution au problème des réfugiés palestiniens** (selon la Résolution 194 du Conseil de Sécurité).

Un "cadre de référence" à la pérennité incertaine

Le président israélien Moshe Katsav invite rapidement le prince Abdallah à venir à Jérusalem y exposer son plan et se déclare prêt à se rendre en Arabie Saoudite. Le prince décline les deux propositions. L'initiative est gelée par **la deuxième Intifada**. Mais le texte est désormais porté par la Ligue arabe et une partie de la communauté internationale :

- **"une opportunité unique"** pour le Premier ministre espagnol José Maria Aznar, qui assiste au sommet de 2002 au titre de la présidence tournante de l'Union Européenne.
- **"un élément essentiel des efforts internationaux destinés à encourager une paix générale dans toutes les voies, y compris la voie israélo-syrienne et la voie israélo-libanaise"**, écrit le Quartet (ONU, États-Unis, Union Européenne, Russie) dans la Feuille de route de 2003.
- La Ligue arabe, réunie au sommet de Ryad, adopte un texte de **"Réactivation de l'initiative de paix arabe" le 28 mars 2007**. Cela en fait, pour le secrétaire général de l'ONU Ban-Ki Moon, le sommet le plus important de ces dernières années.
- L'Initiative est de nouveau **citée dans les conclusions de la Conférence d'Annapolis**.

Israël : ni indifférence, ni adhésion

Depuis 2002, la position de l'Etat hébreu reste sensiblement la même :

- Le Premier ministre Ariel Sharon, s'exprimant le 8 avril 2002 devant la Knesset, souligne des éléments positifs de la proposition tout en rappelant qu'il ne négociera qu'avec des dirigeants arabes responsables.
- En 2007, peu avant le sommet de Ryad, le Premier ministre Ehud Olmert et la ministre des Affaires étrangères Tsipi Livni déclarent que **pour peu que certains changements soient apportés à l'initiative saoudienne, elle pourrait servir de base à un processus politique renouvelé avec les Palestiniens**.
- **"Nous apprécions les efforts des pays arabes de faire avancer l'initiative pour la paix"**, déclare le Premier ministre nouvellement élu Benjamin Netanyahu en juin 2009, tout en posant des conditions à l'ouverture de négociations.

Le point le plus controversé reste l'application de la Résolution 194 des Nations-Unies (relative au problème des réfugiés palestiniens) et le statut de Jérusalem.

Sources : www.medeab.be ; www.eu-un.europa.eu ; <http://paris1.mfa.gov.il>